

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 05/06/2023 à 11:06 \*\*

Ref : CN2271

Durée : 3 jours

Tarif : 1 900 €HT

## Comptabilité M21 des EPS

*Pour bien comprendre les concepts fondamentaux de la comptabilité publique des établissements de santé (EPS), il faut en maîtriser les concepts, les schémas d'écriture et le fonctionnement des comptes. Cette formation de 3 jours sur la comptabilité M21 fait le tour de la comptabilité applicable au secteur public de la santé.***Objectifs de la formation Comptabilité M21 pour les EPS** : Connaître et comprendre la comptabilité M21. Bien maîtriser les règles de « comptabilité publique », celles découlant de PCG 1999 actualisé d'une part et du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 d'autre part. Effectuer les opérations budgétaires et comptables d'un EPS. Élaborer, exécuter et contrôler le budget de l'EPS. Maîtriser l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des dépenses). Comprendre le « compte de gestion du comptable » et ses interactions avec le « compte administratif de l'ordonnateur ».

**Programme de la formation Comptabilité M21 pour les EPS :**

### La comptabilité hospitalière :

- Objet de la comptabilité hospitalière,
- Le plan comptable hospitalier,
- La nomenclature budgétaire (à jour au 1er janvier 2010)

### Le fonctionnement des comptes (Nomenclature des comptes) :

- CLASSE 1 - Comptes de capitaux (Fonds propres, emprunts et dettes assimilées),
- CLASSE 2 - Comptes d'immobilisations,
- CLASSE 3 - Comptes de stocks et encours,
- CLASSE 4 - Comptes de tiers,
- CLASSE 5 - Comptes financiers

**Explication des « LETTRES MNEMOTECHNIQUES » Nomenclature budgétaire et comptable des comptes de résultat prévisionnels annexes**  
**Composition des titres du compte de résultat prévisionnel principal (CRPP)**  
**Tableau de Financement Prévisionnel**  
**Composition des titres des comptes de résultat prévisionnel (CRPA)**

## Public

Directrices (eurs), Directrices-Adjointes (eurs), chefs de services et tout agent affecté soit à l'établissement du budget, soit au suivi du budget et de la comptabilité d'un Etablissement Publics de Santé. Toute personne intéressée par la comptabilité et le budget d'un EPS.

## Pré-requis

Bonnes notions de comptabilité générale (PGC 1999 actualisé) et maîtrise du cadre budgétaire de la M21.

## Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.